



TATÈNE

Veuve TCHANTCHET

Journal Satirique Illustré

PARAISANT LE SAMEDI

ABONNEMENT

Six mois . . . fr. 2,50

Pour tout ce qui concerne la Rédaction et l'Administration

S'ADRESSER

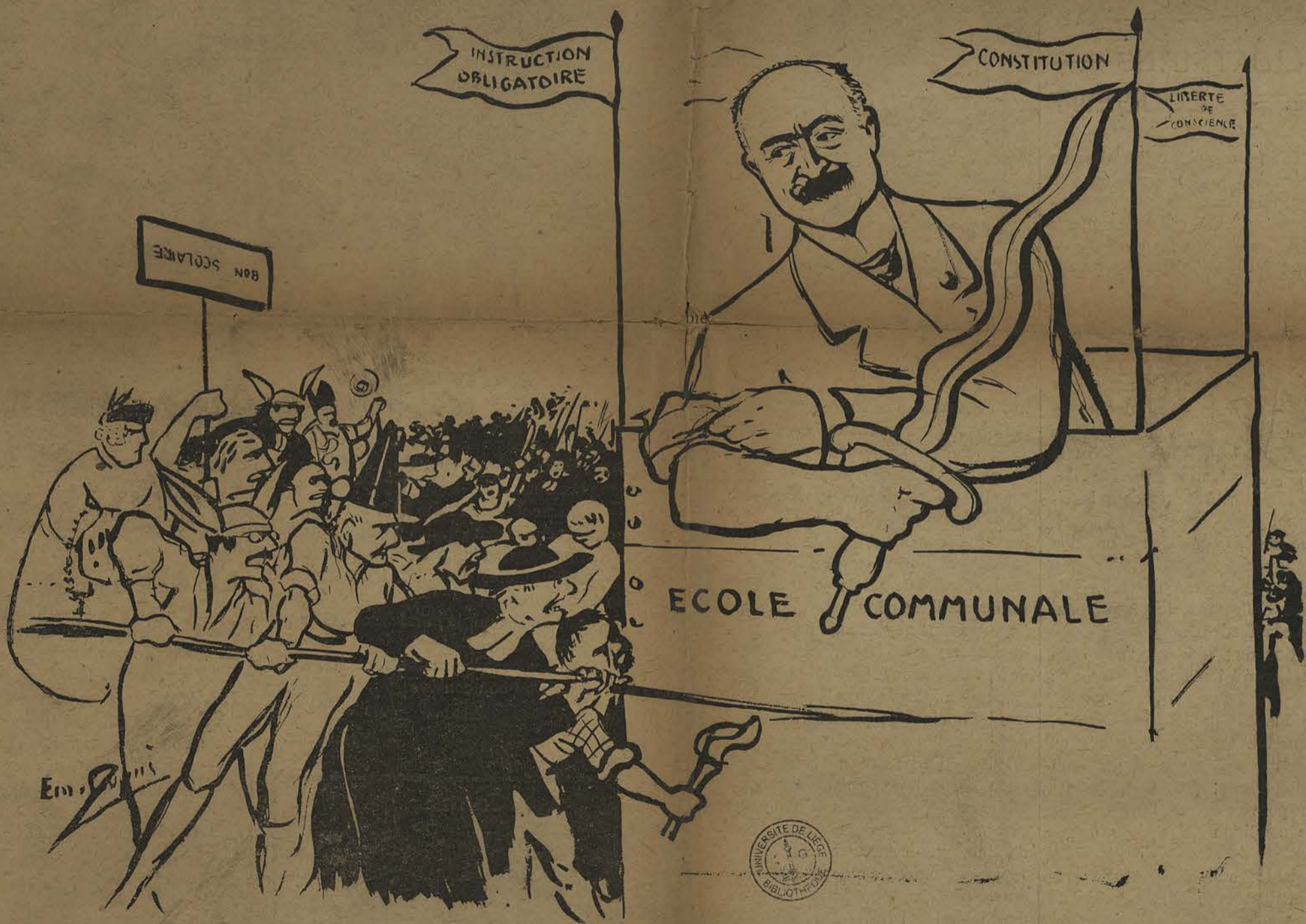
182, Rue Ste-Marguerite, - Tél. 3635

LIÈGE

ANNONCES

4^e page, la ligne . . . 0,30
3^e — réclame . . . 0,50
2^e et 3^e dans le texte . . . 2,00

L'ÉCHEVIN DEVANT L'ASSAUT



M. FALLOISÉ, souriant. — Il est écrit : " Et les porte-éteignoirs de l'Instruction ne prévaudront jamais contre elle "

La Loi Scolaire

Pièce en cinq actes

ACTE I

Chez le Chef du Cabinet

M. Schollaert à ses amis.

Mon ours, que j'élève soigneusement depuis longtemps, est aujourd'hui suffisamment dressé pour manger proprement ce que nous n'avons pu entamer encore de l'Enseignement officiel. Nous ferons d'une pierre deux coups, car nous battons en même temps en brèche cette Autonomie communale dont ils sont si fiers.

Un Ami du Gouvernement. — Bravo mais, avez vous suffisamment travesti l'ours.

M. Schollaert. — On se croira en plein carnaval.

Les Amis du Gouvernement. — Hourra ! pour l'ours à M. Schollaert.

ACTE II

A l'Archevêché

L'Archevêque Mercier à M. C. van Overbeke. Votre bon maître, mon excellent fils Schollaert, affirme bien que le projet de loi est uniquement en notre faveur et doit définitivement consacrer notre pouvoir absolu sur le Pays ?

M. Cyril van Overbeke. — C'est-à-dire que son invention du Bon scolaire est le plus admirable moyen de déchaîner la guerre scolaire et de ruiner les Communes.

L'Archevêque. — Il promet que c'est vingt ans en plus, de domination cléricale assurée.

M. Cyril. — Il vous livre le peuple, sa fortune, sa conscience et son avenir.

L'Archevêque. — Allez et dites lui que son obéissance lui vaudra, sous notre haute direction, la continuation du pouvoir.

ACTE III

Au Congrès des Congrégations

Le Directeur diocésain. — Récapitulons.

Le Petit Frère. — Il ne faut pas être professeur de mathématiques pour établir et résoudre le problème. Simplifions cependant encore celui-ci. S'il y a un élève à l'école officielle et un élève à l'école congréganiste, — la nôtre — le bon qui nous aura été apporté pour notre compte, sera payé : 6 dixième par l'Etat, 1 dixième par la Province et 3 dixièmes par la Commune. C'est tout profit. Le bon de l'élève officiel ne rapportera à l'école communale que 7 dixième, puisqu'elle devra se payer à elle-même les 3 autres dixièmes. Cette invention est admirable.

Le Père Jésuite. — Plus encore que vous ne le croyez, car les Communes sont pauvres et nous sommes riches. Nous pourrions rembourser

aux parents gênés une partie du bon scolaire. Et puis, ce bon scolaire, c'est quelque chose de net, de précis, c'est une admirable fiche signalétique, comme dirait M. Bertillon. Il nous appartient, mes frères, d'organiser dans les usines, les administrations privées et publiques, chez les commerçants, les propriétaires, partout enfin, l'irrésistible pression qui nous livrera la liberté des parents et l'esprit des enfants.

Tous. — Enfin seuls !

ACTE IV

Leur Meeting

Le Député catholique. — Cette loi, Messieurs, vous donne en quelque sorte l'Instruction obligatoire.

Une voix. — Le mot n'est écrit nulle part.

Le Député. — Peu importe, elle consacre la liberté du père de famille.

La voix. — Elle le livre aux repréailles.
Le Député. — Peu importe, elle établit l'égalité des subsides.
La voix. — Elle ruine les caisses communales.
Le Député catholique. — Peu importe, elle augmentera le bien-être de l'instituteur.
La voix. — Elle le met à la merci des rivalités politiques.
Le Député (hors de lui). — Peu importe, elle cléricale définitivement la Belgique.
 (Tumulte, pommes cuites, obscurité).

ACTE V

Au Palais Royal

Le Roi Albert. — Le Peuple belge gronde devant le Palais et tout le Pays manifeste.

M. Schollaert. — Le Peuple ne sait ce qu'il veut.

Le Roi Albert. — Mais, M. Schollaert, vous voulez violenter la conscience de plus de la moitié de la Belgique.

Que fit mon grand-père en pareille circonstance, M. Schollaert ?

M. Schollaert. — Je ne me souviens pas, Sire, il y a si longtemps.

Le Roi Albert. — Il estima qu'il était de son devoir de dissoudre les Chambres, je crois, M. Schollaert.

M. Schollaert. — Oh ! que dirait Monseigneur l'Archevêque, Sire ?

Le Roi Albert. — Il ne manquera pas de dire, comme le jour de mon inauguration, que le Roi Albert s'incline devant la Constitution seule. Je dissouds les Chambres M. Schollaert.

M. Schollaert. — En ce cas, je retire mon projet scolaire, Sire. (A part). Nous sommes foutu...

Georges Curtius.

LES CÉLIBATAIRES BOUGENT

Une assemblée générale des célibataires de Liège s'est réunie il y a quelques jours, en vue d'affirmer les revendications des hommes auxquels leurs moyens ou leurs goûts personnels n'ont pas permis d'entrer dans la grande confrérie du mariage.



Le Président — un de nos plus sympathiques magistrats débout, dont le nom s'égare en ce moment de notre mémoire — a prononcé un éloquent discours, dans lequel il a dépeint la situation pénible des célibataires dans la civilisation moderne.

Il a développé une idée géniale : la création au profit du citoyen non marié, d'un bon d'amour, lui donnant droit à l'exercice laïc gratuit, mais non obligatoire, de ses prérogatives masculines et affectives.

Sur la proposition du Président, l'ordre du jour suivant a été voté à l'unanimité plus une voix :

L'assemblée générale des célibataires liégeois, Considérant que tous les citoyens sont égaux devant la femme, que l'amour est un droit inaliénable et imprescriptible, que tous les hommes doivent pouvoir exercer librement, en dehors de toute condition de mariage ou de fortune ;

Considérant que les maris continuent à prétendre ridiculement à la fidélité absolue de leurs femmes ;

Considérant d'autre part, que les prêtresses de l'amour, s'étant formées en syndicat, maintiennent et imposent un prix exorbitant pour procéder à leurs rites bienfaisants ;

Considérant, dès lors, qu'il est du devoir de l'Etat, des Provinces et des Communes d'assurer à chaque citoyen célibataire, la faculté de s'initier gratuitement aux devoirs qui lui furent imposés par Dieu lui-même, lorsqu'il a dit : Croissez et multipliez. »

Emet le vœu :

1° de voir créer un « bon d'amour » calculé sur la moyenne des exigences du sujet, de l'âge du titulaire et de l'intensité de ses moyens.

2° de voir autoriser chaque citoyen porteur du bon, et célibataire, à se présenter à l'heure du berger, auprès de la dame élue de son cœur et d'exiger d'elle, aux frais de l'Etat, de la Province et de la Commune, autant de prestations en nature qu'il appartiendra. »

Ce vœu, transmis à M. Schollaert, ministre des sciences et des arts, a reçu de l'éminent Chef de Cabinet, l'accueil le plus flatteur.

Frappé de la justice élémentaire des revendications des célibataires, il a immédiatement élaboré un projet de loi créant le bon d'amour sollicité.

Seulement il a tenu à en réglementer lui-même l'emploi comme suit :

Seront dispensées de l'obligation d'accepter le bon d'amour :

1° Les dames de plus de quatre-vingts ans.
 2° Bibi-Mamour.

3° Les dames qui, en conscience, estimeront que dans un rayon de 4 kilomètres, il n'existe aucun célibataire à leur goût.

4° Les dames qui justifieront avoir gratuitement enseigné l'art d'aimer :

a) à un petit frère de la doctrine chrétienne,
 b) au cardinal Mercier ou à l'évêque de leur diocèse.

5° Une Commission d'honneur, choisie parmi les membres du Conseil Communal sera créée dans chaque commune pour juger des motifs d'excuses invoquées par les intéressées.

Cette commission sera présidée à Liège par M. Libbrecht, assisté de M. Thimister pour la partie pharmaceutique et de M. Lambrecht pour la partie médicale. L'appel des décisions de cette commission sera porté devant M. le vicairé Aussems qui statuera en dernier ressort, moyennant rétribution.

6° La réparation des accidents auxquels pourrait donner lieu l'application du bon d'amour, sera confiée à une commission de spécialistes, présidée par le docteur Erlich ou l'un de ses élèves.

7° Chaque citoyen ne pourra user de son bon d'amour plus de 606 fois par an, même pendant les années bisextiles.



Houbert.



M. Jules Jacquet Du Vivier
 AGENT PRESIDENT DU T. C. L.

Lorsque, audacieusement, l'honorable maire qui préside aux destinées de Liège songea à asseoir sur la selle étroite d'un vélo deux membres de sa police municipale, il voulut les premiers agents-cyclistes beaux entre tous.

Son choix se fixa instantanément sur MM. Jacquet et Got. L'un est noir, l'autre blond. Le premier est certes plus joli, mais l'autre est d'une beauté plus virile. Tous deux ont sur leur cheval d'acier une prestence que ne manquent pas de remarquer les personnages étrangers sur la sécurité de qui ils sont parfois appelés à veiller. Et il est permis de s'étonner que leur large poitrine ne s'adonne pas encore d'autant de plaques, médailles et décorations que celle de leur chef éminent M. Mignon.

Monsieur Jules Jacquet du Vivier, qui n'a pas la philosophie sceptique de son collègue, M. Got, désespérant de la gratitude des grands, s'est retourné d'un autre côté, et il est devenu l'homme, la raison d'être, l'enfant choyé, la gloire et le président du « Touring Club Liégeois ». Lorsque sanglé dans le bel uniforme du club, gris-brun, avec beaucoup de galons, il passe entouré des clairons, du drapeau et des dames du Cercle, un murmure flatteur circule dans la foule, et M. Jules Jacquet y est tellement habitué qu'il ne songe même plus à hisser sa moustache qui du reste frise naturellement.

Nul, par même Loulou Fraigneux, n'est autant choyé par ses sociétaires, et le jour de son anniversaire les membres du « Touring Club » chantent en cœur et de tout cœur :

« Papa Jacquet

« C'est aujourd'hui ta fête... »

Et on lui offre un cadeau où son portrait.

Seul le président d'honneur du Cercle, M. Auvray de Beghin — vieille noblesse universitaire — partage avec M. Jules Jacquet du Vivier, l'affection aveugle et touchante du « Touring Club Liégeois ».

Au demeurant, M. Jacquet, s'il est accessible à de petites vanités, est un très brave garçon.

Je n'en veux pour preuve ce que fait :

Devenu riche, ou presque, parce qu'un cœur était resté accroché à sa moustache victorieuse, il a voulu continuer ses modestes fonctions dans la police liégeoise, donnant de la sorte à ses contemporains de la « Haute » un exemple de vertu antique.

M. Jules Jacquet du Vivier sera, je l'affirme, quelque jour statufié... tout au moins par les soins du « Touring Club Liégeois ».

Bêchou

Tatène et la Question Scolaire

Sollicitée de donner son avis sur la Question Scolaire, notre gracieuse patronne nous écrit :

Chairs amis,

Vous m'avez donné des fameuses ruses tot m' demandant des affaires ainsi.

Vous savez bien tertousses que du temps que j'étais jeune fille, c'était la mode d'aller à l'école quand l'maite n'était pas là et quand j' m'ai marié, je n' savais, l' diale m'arawe, ni A ni B. C'est Tchanchet qui tout en m'apprenant toutes sortes de que je n' savais pas, m'avait-st- appris à spelli mon arphabet et m'avait-st-aussi aksègnî les quates règles, même que c'était dans les multiplications qui s' connaissaif l' moins.

Enfin tout ça est passé et rouvié.

Pour l'affaire que vous dites, d'abord que ça vient des canotins déméfiez-vous. Les curés sont trop fins et i n' fet jamais rien sans calculer l' devis, comme disait mon pauvre Tchanchet.

Ma camarade Aili qui n'est pas une gate malgré son air kânôye, a vnu sizeler hier avec moi et, humant note copète de café, nous avons un peu ram'té sur toutes sortes.

— Saint Houbert, Tatène, dist-elle, quel tapache que les hommes font chez moi avec l'affaire scolaire !

— Dè quoi est-ce donc ça Aili? dis-dje mi.

— Bin, dist-elle, c'est-st-une loi qu' les curés vont co mettre pour ramasser toutes les cènes du gouvernement pour les pttis frères et les béguinnes, dist-elle.

— Adon, dis-dje mi, est ce que les libéraux et les socialisses les vont laisser faire ?

— Oh oui, est-ce pas, dist-elle aujourd'hui, les gens sont bien dev'nus trop mollasses, dist-elle. Si c'était pour la jupe-culotte, mutwé bien qu'on s'rait capabe de s'revinter mais pour aute chose, j'en doute, dist-elle.

— C'est trisse, dis-dje mi, pour dire quelque chose.

— I-n-a mwèyin de s' faire des rentes tiens Tatène, dist-elle, avec cette affaire-là.

— Comment, dis-dje mi ?

— C'est bien simpe, dist-elle. Nous allons monter une école en Roture et on-z-y aksègn'ra tout l' même quoi, c' que nous voudrions enfin, dist-elle. Les curés n' demandent pas mieux qu'on n'apprenne rien aux enfants, plus bêtes sont-ils, tant mieux pour l'église.

Ils feront l' borgne et l'aveugle pour les inspections et comme nous avons tout plein des connaissances Djus d'la, nous ramasserons sur le coup une centaine d'écoliers, dist-elle.

— Et puis, dis-dje mi !

— Et puis, dist-elle, comme un écolier a-t-un bon scolaire de 36 francs, cent écoliers auront 100 bons ou 3600 francs, dist-elle. C'est comme dans les problèmes qu'on fait faire à mon plus jeune.

— Comment Aili, dis-dje mi, vous prendriez, pour gagner des cènes, des p'tits enfants pour ne rien leur apprendre et en faire des abrutis ?

— Belle affaire, dist-elle, les curés n'ont jamais fait qu'ça.

— Bin, dis-dje mi, je rafraichirai et j'en parlerai à mes amis.

C'est-st-à vous autes, maintenant chairs amis, à m' donner un bon conseil.

Vote amie à tous,
Tatène.

UN DJAMA ECHEVINAL.

Tatène, flânant devant les étalages, a aperçu à la montre d'un lithographe de la rue Vinàve d'Ile un bristol ainsi libellé :

« Monsieur et Madame Maurice Falloise » ont l'honneur de vous inviter au dîner qu'ils » donnent à l'occasion de la première communion de leur fille, le dimanche 8 mai. »

Tatène qui espère être au nombre des invités de notre échevin de l'instruction publique, s'est adressée au plus ferré des politiciens de Roture, lequel lui préparera un spech contre la loi scolaire, que Tatène prononcera au dessert, en manière de toast.

Un vœu contre l'arrogance sacerdotale sera voté entre la poire et le fromage, ceci dit sans aucune allusion mauvaise.

DSO

A LA LIGUE CONTRE L'ALCOOLISME.

Mardi a eu lieu en la Salle académique, de l'Université, sous le patronage de la ligue patriotique contre l'acoolisme, une conférence par M. Alfred Smilk.

Celui-ci s'exprimant en allemand, un membre de la Ligue a bien voulu, dit l'invitation, traduire « à mesure ».

« A mesure » dans une ligue antialcoolique, semble paradoxale. Et bien que les cabaretiers liégeois aient une tendance progressive à réduire le contenu des « mèsesures », pour peu que la conférence ait été de quelque durée, tous les auditeurs ont dû sortir absolument ivres de la salle académique !

DSO

Encore un souvenir — indiscret — du voyage des grands hommes Liégeois à Paris.



Notre ami Jennissen qui, modeste, travaille dans l'ombre à la grandeur des Amités Françaises ne pouvait laisser passer l'occasion qu'offrirait la visite de nos édiles à Paris, de tirer

quelque profit pour la société dont il est le fleuriste attiré. Il y fut. Bonnetti, son fidèle représentant dans la capitale avait reçu l'ordre de solliciter un grand nombre de places au banquet de l'Elysée et au Gala de l'Opéra pour les membres des A. F. qui devaient ce jour envahir Paris.

Pour l'Elysée, ce fut dur. Il n'y en eut que trois et encore exigea t-on les noms : notre valeureux Liégeois, un des franco-wallons de Bruxelles et un autre de Mons furent inscrits. Pour le gala de l'Opéra Bonnetti en obtint dix.

Jennissen était navré. Dix pour plus de huit cent membres ! Vint le grand jour : Revêtu de son uniforme de secrétaire des A. F., à boutonnière perfectionnée, garnie d'hameçons, Jennissen était seul et, stoïque, recevait son fidèle Bonnetti. Mais pour Bonnetti, Corse avant tout, qu'était-ce que le vide ? Rien ! et nous deux, s'écria-t-il, nous le remplirons bien et pour s'éclaircir la voix, ils allèrent prendre l'apéritif au Mazatin. Les copains y étaient déjà, quelques journalistes italiens reporters de *El Secolo* et des compatriotes olivâtres et zézayants.

Combien il est simple pour un concitoyen de Napoléon de transformer en délégués liégeois des A. F. quelques vagues Romains !

En une minute, les cartes furent distribuées et c'est pourquoi Fallières répondant à l'allocution vibrante de Jennissen, entouré de ses amis imprévus et improvisés, ne put s'empêcher de dire et de répéter : « Sont-ils assez latins, ces Wallons ! »

DSO

On s'abonne à « Tatène » SIX MOIS pour 2 frs 50 en remplissant le bulletin de quatrième page.

DSO

LA LANGUE FRANÇAISE.

MM. Wallenda et Kruijens viennent de se faire inscrire parmi les membres de « L'Expansion de la langue française ».

M. Kruijens, à la fête cycliste du *Journal de Liège*, dimanche, a donné des preuves nouvelles de sa bonne volonté en cultivant généreusement le pléonasme.

Allons, allons, réculez fort en arrière, s'est-il écrié vingt fois en repoussant les curieux.

Hélas, la foule s'obstinait à toujours reculer en avant.

DSO

LES GAÏTÉS D'UNE SUCCESSION

En attendant que la question du Conservatoire soit résolue, la dernière huitaine nous a comiquement édifiés par les joyeux échos que l'affaire a eu dans la presse.

Le savoureux candidat Wambach, cléricale et flamingant — et qui a certes le droit d'être de son opinion, — a trouvé un défenseur à tous crins, et ce défenseur est naturellement un journal anticlérical et dévoué aux intérêts de la culture française, c'est la *Chronique... L'amitié* de Marc Grégoire est un bienfait des dieux, et l'aventure nous prouve une fois de plus que, pour les Anversois, il n'y a qu'Anvers qui compte.

Et cependant, Wambach, le délectable n'est encore qu'un Anversois de pacotille. Que serait-ce s'il était authentique ? Le cher homme s'est fait interviewer par *Le Matin* d'Anvers, et il a profité de l'occasion pour lui déclarer qu'il est né à Arlon. Malheureusement, le précité, Marc Grégoire, dans *La Chronique*, avait détruit par avance, les effets de cette précaution en proclamant que ce « maître de chapelle à la Cathédrale d'Anvers, ce professeur à l'institut Jean Berckmans, ce compositeur de messes et d'oratorios, ce catholique ardent et très prosélyte » (sic), ce protégé de M. Helleputte, est

en même temps « très flamand de race, de tempérament et d'aspirations ». Ah ! les amis...

Après une telle révélation, M. Wambach serait même de Bastogne, que les Liégeois se défileraient encore.

Mais notre phénomène a, sur la question, un point de vue assez spécial, fort simple d'ailleurs. « Une place de directeur de Conservatoire est vacante, on m'en doit une depuis la nomination de Blockx, voilà tout ! » a-t-il ingénument confié au *Matin*.

Ainsi, parce que le paroissien n'a pas été digne de la succession de Benoît, qui faisait de la musique à coups de canon, il a acquis une créance sur le Gouvernement, et plus méchant, il ferait saisir les appointements de M. Schollaert si on ne le satisfait pas ! Il est jugé, n'est-ce pas ?

A ce bon fonctionnaire, il faudra pourtant qu'on fasse comprendre qu'il y a des places qu'on ne donne pas à l'ancienneté, mais aux talents spéciaux et... indispensables.

Sinon, l'homme qui se fait nommer parce qu'il s'est mis en tête qu'on lui doit quelque chose, risque d'être accueilli, non par des balles, comme il le suppose tragiquement dans une autre partie de l'interview, mais par des pommes cuites.



LA PERMANENCE.

Nous sommes en temps de Pâques... oh! Messieurs, et je vais vous faire ma petite confession.

Comme vous le savez, le coffre-fort de la caisse communale est relié à la Permanence de police par une sonnerie électrique. Donc, l'un de ces soirs, les agents amenèrent à l'amigo un vagabond.

Selon l'usage, le malheureux fut fouillé et dans son baluchon, on trouva

un réveil. Un zwanzeur remonta la modeste pendule de façon à faire marcher la sonnerie à 2 heures du matin.

Un de nos plus sympathiques commissaires-adjoints de police, futur chef de la Sureté, portant le même prénom que l'ancien roi de Hollande, Guillaume le Têtu, était de service ce soir-là.

L'adjoint blond, frais et rose, trempé de sueur, dormait du sommeil du juste.

Réveillé en sursaut et se figurant (comme tout le monde l'aurait fait à sa place) que des cambrioleurs voulaient s'emparer de la caisse communale, il se mit à crier aux armes et, avec tous les hommes du poste, courut si précipitamment au secours de nos finances, qu'il faillit se casser le nez.

Il faut espérer que cette fois-ci le gouvernement saura récompenser cet acte de courage et de dévouement.

Depuis lors
Pacodor....



GRAND CONCOURS DE DEVINETTES.

Prix unique : 100.000 francs en faux billets de 20 francs et un abonnement de 10 ans à *Tatène*.

Question : Quel est le critique liégeois qui, à propos d'un spectacle de mérite quelconque, a publié un article où l'on relève les épithètes et adjectifs suivants :

Joyeux — pimpant — frais — élégant — heureux — capiteux — affriolant — savoureux — copieux — divertissant — attrayant — gai — bien inspiré — avisé — entraînant — joyeux à souhait — gracieux — avenant — bier-disant — amusant — plaisant — délectable — gracieux — mutin.

Adresser les réponses à M. Pierre Stellan, au journal *L'Express*.



UN HISTORIOGRAPHE.

Il y a des joies dont il ne faut pas priver ses contemporains. Et comme il se peut que les lecteurs de *La Meuse* aient cru pouvoir passer, dans la chronique vicinale, le compte-rendu de la Cavalcade de Herve, nous en reproduisons l'entrée en matière due à la plume victorieuse de *Fré Houbert*. C'est digne de Lamartine :

« Commencer par dire que la fête a réussi est chose dont on se doute parfaitement, attendu que le temps s'était mis de la partie. C'est toujours lui qui règle en l'occurrence, c'est le grand maître incontesté qui dirige et fait se déplacer les foules. Rarement on vit plus de monde à Herve. Les trains spéciaux d'avant et de l'après-midi ont amené la cohue, qui s'est répandue dans la petite ville. Il y avait partout de la joie, de l'enthousiasme. L'aimable échevin qui préside aux destinées de l'Union Commerciale, M. Adolphe Cajot, se montrait ravi, lui, le cavalier élégant que l'on retrouve chaque année à la tête du cortège. Dans la

foule, on aperçut aussi la figure aimablement souriante de M. Alfred Braham-Remy, le conseiller provincial si profondément attaché aux intérêts de « son canton », l'homme de toutes les manifestations. »

Toutes nos félicitations à l'historiographe éloquent du temps, au bel élégant M. Cajot, au souriant M. Braham et à son Canton !

Et aussi à Fré Houbert, naturellement.



La publicité de "Tatène" est féconde



Leurs pensées :

Un théâtre où les choristes sont syndiqués est difficile à conduire, on y est couvert

Dechesne.
Si tu n'est pas encore Perrier, espère, tu

Valette
Pour entretenir l'amitié, rien ne vaut les

petits Cadio
Dans le cœur de tout homme, sommeille un

Cosson
Pour naître sous, une heureuse étoile, il faut être protégé par Saint

Gérard
J'aime les femmes rondellettes, c'est-à-dire celles qui ont quelque chose de

Chamy
N'aimez pas trop les femmes, car j'ai eu des amis qui sont

Mouru de la Cotte
Je conserve mes formes sveltes et pures en pratiquant le sport du

Sky
Et le grand critique ajoute : être indulgent pour les artistes est un acte

Delchevalerie



LE GROS LOT.

Un pauvre gosse miséreux, offre à la terrasse des cafés les derniers billets de la Tombola de l'Exposition, et il insiste : Prenez celui-ci, Monsieur, c'est le bon, c'est celui qui gagnera le gros lot.

Le Monsieur était un Brusseler qui, avec l'accent voulu, s'écria spirituellement : S'il est si bon, le billet, pourquoi que tu le gardes pas ? Et le petit Liégeois, sans broncher de répondre : Ji n'a wode del prinde, ca d'ji d'vinteu sot, mi, si dj'wagnéve les cints meies...

Feu Tchanchet



Les Grandes Marionnettes.

Le Théâtre de Tatène

A la Fête Foraine du Vestiaire Libéral

Mais oui, « *Tatène* » elle aussi, va avoir son théâtre.

Tatène est femme et il ne faut pas trop s'étonner que les planches l'aient attirée. Encore fallait-il que l'occasion d'y monter n'acquît avec l'annonce de la prochaine fête foraine organisée, pour la seconde fois, par le Comité du Vestiaire Libéral.

M. Léonce Neef a mis à notre disposition le local très confortable du Cercle des Beaux-Arts.

Le Théâtre de *Tatène* y sera fort à l'aise, et les spectateurs aussi. Ils y assisteront à une revue dans laquelle paraîtront en de courtes scènes d'actualité, nos « Têtes de Turcs », les habitués de nos « Pommes Cuites », les « Notoriétés liégeoises » comme disent les feuilles quotidiennes, et aussi nos amis, qui nous reprocheraient certainement de ne pas être de la fête.

L'excellent dessinateur Jacques Ochs, notre précieux collaborateur, dessinera à cette occasion un certain nombre de Marionnettes en bois peint, à la Caran d'Asche.

Et nous aurons une commère charmante, *Tatène* naturellement, et que personnifiera l'aimable Joséphine Vidal.

Elle nous écrit : « J'accepte bien volontiers de jouer votre revue. Inutile de vous dire que c'est à titre gracieux, très heureuse de prêter mon aide à cette belle œuvre qu'est le Vestiaire libéral et aussi parce que j'espère que cela fera plaisir à *Tatène* ! »

La verve infatigable et si wallonne, l'entraînant toujours souriant de Joséphine Vidal nous est, dès à présent, un gage de succès, et nous la remercions de grand cœur d'avoir bien voulu être des nôtres.

Qu'il n'en soit pas dit plus long aujourd'hui ; mais les lecteurs de *Tatène* seront tenus au courant de nos projets.

Mariée ax oûs

Pour la Fécondité



Messieurs les médecins catholiques ont l'amabilité de nous envoyer la circulaire ci-dessous reproduite.

Nous ne leur faisons pas l'injure de croire qu'ils espèrent en tirer quelque profit. Dame, les accouchements sont d'un bon rapport, pensent les gens mal intentionnés !

Ligue Nationale contre l'Infécondité Intentionnelle
sous le Haut Patronage de Son Eminence le Cardinal MERCIER
(Cela ne compromet guère le budget de son Eminence N. D. L. R.)

ANVERS, date de la poste

Monsieur

Nous avons l'honneur de vous rappeler la formation de la *Ligue Nationale contre l'infécondité intentionnelle*, créée sous le haut patronage de Son Eminence le Cardinal Mercier par un groupe de médecins belges. Il importait que cette œuvre, d'une si grande actualité, fût entreprise par des médecins. Ceux-ci n'ont point failli à leur devoir ; il ne s'était pas écoulé deux mois depuis la réunion médicale tenue à Bruxelles le 16 Octobre 1910, qu'ils furent plus de 300 à se faire inscrire dans la Ligue. Mais comme son nom l'indique, la Ligue est une œuvre nationale : aussi compte-t-elle déjà de nombreuses adhésions parmi le clergé et parmi les membres de toutes les professions libérales.

(Nous supposons que les gens du clergé sont là à titre de protecteurs, uniquement pour tenir la chandelle, comme on dit vulgairement. C'est assez dans leur rôle. Quant aux autres, selon leur âge ils seront ou protecteurs ou membres effectifs. (N. D. L. R.) Remarquons que l'on n'a pas écrit les membres du clergé.)

Nous nous permettons de faire appel à votre bienveillant concours et vous demandons de vouloir bien joindre votre adhésion à celles qui nous parviennent journellement.

Nous sollicitons également l'appui, précieux entre tous (j'técoute) ! des Dames et nous osons espérer que leur aide et leur coopération ne feront pas défaut à l'œuvre créée par Son Eminence. Il est, en effet, bien peu d'œuvres où le rôle et l'action de la femme peuvent avoir une influence aussi prépondérante.

(Il est de fait que dans cette œuvre la coopération des Dames est d'une nécessité absolue. Quand à l'action de la femme, sans être nécessaire, elle est à conseiller N. D. L. R.)

Tous les membres de la Ligue reçoivent gratuitement le « Bulletin périodique ». (Ne s'agit-il pas plutôt d'un « Bulletin antipériodique ? N. D. L. R.), qui en est l'organe et dont le but n'est pas seulement de combattre le néo-malthusianisme et le feticide, mais aussi d'étudier et de chercher à résoudre les questions multiples et épineuses qui s'y rapportent



et surtout de créer partout des œuvres de charité pour les mères pauvres.

Veillez agréer, M., l'assurance de nos sentiments très distingués.

Pour le Comité Organisateur :

Le Secrétaire Le Président
Dr O. DAUWE Prof. Dr SCHOCKAET
(Anvers) (Louvain)

On veut une fois encore taper le bon public. C'est plutôt affaire au gouvernement de protéger les familles nombreuses dont les membres crèveront de faim pour faire plaisir à l'Œuvre de la fécondité : ce titre nous paraît bien plus simple.

Renseignements pris M. Schockaert est professeur d'obstétrique. Quand à M. Dauwe il n'a aucune relation de famille avec son homonyme allemand, inventeur d'une cuirasse que n'ont pu traverser les nombreux coups de fusil tirés sur elle. Et pour cause !

Ils sont jeunes tous les deux et peuvent se permettre de tenir haut et ferme l'étendard à la fécondité. Tout le monde ne peut en dire autant. C'est peut-être pour cela que l'Œuvre les a choisis pour poser des jalons !

Finissons par un bon mot.

Je sais une brave femme de houilleur, suant la misère, à laquelle certain médecin disait, on lui présentait son douzième enfant !

— Asteur, Marie, vos s'allez st'on pau vs'arester !

Et qui répondit :

— Nenni, Monsieur l'doctor. Des s'ait qu'ine saqui on n'a qu'ci p'tit plaisir là !

Elle est digne d'une bénédiction archiépiscopale et va se réjouir en apprenant la création de l'œuvre nouvelle.

Robette

Le long de l'Ourthe

Dans la vallée de l'Ourthe, presque au pied de la sauvage Roche aux Faucons, à Fêchereux, on procède à des sondages. Il y a, paraît-il, de la houille en cet endroit.

Premier résultat : une hideuse et sombre construction en planches, au beau milieu du paysage, en attendant mieux, c'est-à-dire les bâtiments d'une houillère, la massive cheminée obligée, les corons, les terrils, la crasse et tout ce qui s'ensuit, joyeux ensemble qui déshonorerait à tout jamais un des sites les plus pittoresques de nos environs. Ces industriels, ça ne doute de rien. Cependant, le syndicat d'initiative s'ingénie à attirer les étrangers en Wallonie, en leur vantant, à bon droit d'ailleurs, les beautés naturelles du pays.

Deuxième résultat : le joli sentier que serpente à travers les prés riverains est recouvert d'une épaisse couche de mâchefer qui massacre l'herbe et écorche les semelles. Déjà !

Troisième résultat : comme les opérations du sondage ont attiré là-bas bon nombre d'ouvriers et que parmi eux il s'en trouve qui n'entendent que la langue chère à nos flamingants, on a accroché au tronc d'un arbre voisin des installations, un écriteau mi-français, mi-flamand. On y lit l'inscription lapidaire que voici, et dont nous signalons l'orthographe cocasse à l'ire des moedertaliens purs :

Verboden van te
Vischen (sic) en van
Te guen (sic) de langte
Van de l'Ourthe
Naer (sic) Fêchereux

Signalé aussi à l'exécution des susdits, une inscription du même calibre, qu'on remarque au-dessus de la porte extérieure de la station de Hony : « Yngang ».

Yngang pour Ingang : c'est à peu près comme si l'on écrivait Entrée au lieu de Entrée.

Se peut-il qu'en pleine terreur flamingante, on ignore à ce point la langue d'Emmanuel Hiel, officiellement, même en Wallonie ?

Il y a là, la matière d'une interpellation vengeresse à l'adresse de ce fransquillon de de Broqueville, et nous convions patriotiquement le sympathique monsieur Seghers à ne pas la rater.

GARAGE DASSE
J. d'Assatouroff

LIÈGE, 117, Rue des Guillemins, 117, LIÈGE
3744 3744

OUVERT JOUR ET NUIT
Location - Réparations - Vente - Echange
Essais des chassis DASSE

JARDIN DU MIDI

VASTE MUSIC-HALL en face la gare des Guillemins
TÉL. 475 — LIÈGE — TÉL. 475

Propriétaire, M. GERMAÏ-HALLEUX

Tous les soirs à 8 h. Oû l'as-tu mis...dis ?
Revue de Printemps en 3 actes
de J. Deprez, adaptat. musicale de L. Jérôme
Dimanches et Fêtes, matinée à 3 heures.

Bains Permanents Grétry

Tél. 2995 Boulevard d'Avroy, 94, Liège. Tél. 2995

Bains de Natation, Hommes et Dames, 0,50

Bains de baignoires et bains spéciaux. — Pédicure — Mécanothérapie — Electrothérapie — Salle de sports — Ouvert toute l'année. — Température constante des bassins de natation 21 degrés hiver et été.

LES PILULES HEPAR

SPÉCIFIQUE DES MALADIES DU FOIE
préviennent et guérissent : les Coliques hépatiques, les Congestions du foie, les troubles de la digestion, les Maux de tête, la Constipation et la Jaunisse.

La boîte fr. 3,50, Pharm. VIVARIO, rue de l'Université et dans toutes les pharmacies.

GARAGE D'AVROY LÉON DERNIER
Boulevard d'Avroy, 230 Tél. 810

En face des Terrasses
Le plus vaste et le mieux situé
Autos PEUGEOT et VIVINUS
LOCATION - OCCASION - RÉPARATIONS
STOCK des pièces HERMES
Pneus MICHELIN, ENGLEBERT, JENATZY

FUMEZ LA KHALIFAS

AMEUBLEMENT

Grands Magasins de la Poste

FÉLIX REINARTZ

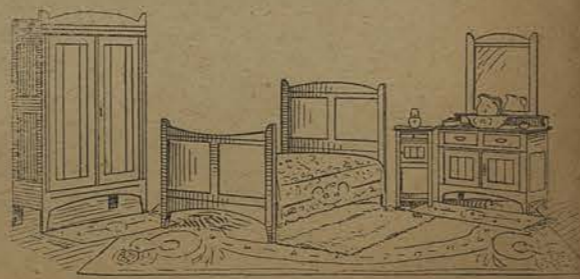
Rue du Mouton Blanc 4,

Pont d'Avroy **LIEGE** Téléphone 2169

A Titre de Réclame

Mise en Vente de 100 CHAMBRES à COUCHER

Chêne
1^{re} QUALITÉ



185
FRANCS

Un grand lit chêne double face avec sommier
Un grand lavabo chêne, 1^m10
Une grande garde-robe à glaces en chêne
Une table de nuit chêne

CHAMBRES A COUCHER 50 modèles différents. — SALLES A MANGER de tous styles. — 100 BUFFETS aux choix. — SALONS. — CUISINES. — BUREAUX. — TENTURES. — TAPIS. — LINOLEUMS. — LITERIES. GARANTIE 10 ANS

4, RUE DU MOUTON-BLANC, 4

185
frs.

CHAPELLERIE JEAN
LIÈGE, 50, rue Léopold, 50, LIÈGE
Près du Pont des Arches

J. FROMENTEAU

JEAN coiffe bien

Tous ses chapeaux sont d'un beau noir,

Hôtel-Restaurant

DU PETIT - TRIANON

12, Boulevard de la Sauvenière, Liège

A. Marlier-Valentin

RESTAURANT DE PREMIER ORDRE

Dégustation de Faro

Téléphone 1104

PHARMACIE ENGLEBERT

Rue du Pont d'Avroy, 50. Liège
Spécialiste pour maladies intimes, anciennes ou récentes

Injections extra et préservatives	
Injection Airoline forte	3,50
Capsules Santal	4,50
Capsules Copahu	2,00
Cachets diurétiques	1,50
Extrait de thé	2,00
Injections et pilules régulatrices	
Isons (retards)	5,00

PROTECTUS SUR DEMANDE

MAISON DES SPORTS

TÉLÉPHONE 154

Rue du Jardin Botanique, 5-7,

LIÈGE

Maillots, Culottes, Bonnets, Guards, Bandes Molletières, Souliers pour Cyclisme et Foot Ball, Gants de Boxe, Punching Ball.

VÊTEMENTS IMPERMÉABLE POUR TOUS LES SPORTS

FORTES TOILES CONTINENTALES POUR AÉROPLANES

LEGIA

La première marque Belge

et ses résultats de Paques :

Après avoir gagné Bruxelles-Binche la course la plus dure qui soit, elle enregistre les succès suivants :

Ory, sur Légia, gagne la course de 100 kil. au vélodrome de Saueid, battant Van Houwaert !! Poot, sur Légia, est troisième.

Vandevelde arrive premier des machines belges dans Paris-Roubaix sur Légia, avec une seule machine, sans soins, après deux crevaisons.

Haeck, sur Légia, gagne brillamment les 50 kil. au vélodrome de Boom.

Lejeune, sur Légia, est premier des 50 kil. au vélodrome de Verviers.

Rossius, le seul homme qui soit resté avec Coomans, dans Bruxelles Liège, pendant la partie la plus dure de la course, a laissé échappé la victoire par une faute de tactique et a été manifestement gêné par des voitures automobiles.

Tous ces résultats brillants sur pneus Bates Bravo pour LEGIA et pour ses vaillants champions qui défendent avec tant de succès notre industrie nationale.

Usines Deprez-Joassart à Herstal

5, 10, 15 ET 20 FR. PAR MOIS
SELON L'IMPORTANCE DE L'ACHAT

Liège et Province **CREDIT** de 15 à 30 MOIS

Confections, Nouveautés, Chaussures, Meubles de luxe et ordinaires, Bijouterie, Bicyclettes, etc., etc.

Grands Magasins de la BONNE SOURCE, 5, quai de Longdoz (près du Pont d'Amersœur, Liège)

Photographie N. SMALS

19, rue Chaussée des Prés, LIÈGE

12 jolis portraits francs 2.50

Agrandissements avec cadres dep. frs 3.50

Choix de Machines parlantes, Cylindres et Disques

TATÈNE JOURNAL SATIRIQUE ILLUSTRÉ
paraissant le Samedi
BULLETIN D'ABONNEMENT

Je soussigné
demeurant à _____ rue _____ n° _____
déclare souscrire pour un Abonnement de SIX MOIS, soit fr. 2.50. Signature _____
A renvoyer, 182, rue Sainte-Marguerite, Liège

Cycles ROYAL SAROLÉA

Agent dépositaire H. UMMELS, rue du Mouton Blanc, 1, Liège

PNEUS ENGLEBERT

MAISON

A.Nols-Scheeren

LIÈGE

28, Rue Souverain-Pont

Près de la Place St-Lambert

Draperies en tous genres pour hommes

dames et enfants

Hautes nouveautés anglaises

Satins et doublures

Draps pour Billards et Bureaux

Un premier-coupeur est attaché à la Maison

Les magasins sont ouverts le dimanche.

Hôtel du Casino-Tilff

Alfred ODEKERKEN

RESTAURANT

DE PREMIER ORDRE

Ouvert toute l'année

PHOTOGRAPHIE D'ART

HUBERT GOOSSENS

Téléphone 3334

LIÈGE - 4, rue Louvrex, 4 - LIÈGE

Téléphone 3334

Spécialité de Portraits Gravures, Pastels, Agrandissements Charbon.